

Comment déposer mon idée ?



EN LIGNE SUR :

grandnancy.eu/jarville-bp24

PAR COURRIEL :

budgetparticipatif@jarville-la-malgrange.fr

PAR COURRIER :

Budget participatif – Hôtel de ville – BP 76 - 54140 JARVILLE-LA-MALGRANGE

PAR BULLETIN À COMPLÉTER ET À DÉPOSER DANS LES URNES RÉPARTIES DANS LA VILLE :

ESPACE COMMUNAL FOCH

21, rue Foch – 03 83 15 84 00

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h-12h / 14h-17h

Jeudi : 9h-12h / 14h-17h

HÔTEL DE VILLE (dés réouverture)

25, rue de la République – 03 83 15 84 00

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h-12h / 14h-17h

Jeudi : 9h-12h / 14h-17h

LUDOTHÈQUE « LE HÉRISSON »

Maison des familles « Olympe de Gougues »

2, rue Georges Bizet - 03 83 57 24 45

En période scolaire :

Mardi et jeudi : 16h - 18h

Mercredi : 9h30 - 12h / 14h - 18h

Vendredi : 9h30 - 12h / 16h - 18h

Samedi : 14h - 17h

En période de vacances scolaires :

Mardi et jeudi : 14h30 - 18h

Mercredi : 9h30 - 12h / 14h30 - 18h

Vendredi : 9h30 - 12h / 14h30 - 18h

Samedi : 14h - 17h

CENTRE DE LOISIRS ET DE L'ENFANCE DE JARVILLE (CLEJ)

18, avenue de la Malgrange - 03 83 53 39 82

ASSOCIATION KALÉIDOSCOPE

Maison des familles « Olympe de Gougues »

2, rue Georges Bizet - 07 62 61 26 66

MJC JARVILLE JEUNES

Bâtiment l'Atelier

106, rue de la République - 03 83 50 38 80

En période scolaire :

Lundi : 14h - 20h

Mardi, jeudi et vendredi : 9h30 - 12h30 / 14h - 20h

Mercredi : 9h - 20h

Samedi : 9h30 - 12h30

En période de vacances scolaires :

Lundi au vendredi : 10h - 12h / 14h - 18h

RECYCLERIE « LA BENNE IDÉE »

16, avenue de la Malgrange - 06 15 08 72 03

Mercredi : 10h - 17h

Vendredi : 10h - 17h

Samedi : 10h - 13h

Ouvertures de la boutique

Samedis 10 février et 9 mars 2024 : 10h - 17h

LE FÉRU DES SCIENCES

1, avenue du Général de Gaulle - 03 83 15 27 70

Mercredi au dimanche :

9h - 12h / 14h - 18h

INTERMARCHÉ

113, rue de la République – 03 83 65 27 02

Lundi au samedi : 8h30 - 20h

Dimanche : 9h30 - 12h30

PLAN B

51, rue de la République – 07 57 18 86 88

Horaires d'ouverture variables



Jarville la Malgrange
innovante & engagée

Budget participatif 2024



Proposez, Votez, Réalisez !

Déposez vos idées du 5 février
au 31 mars 2024 sur
grandnancy.eu/jarville-bp24



Jarville la Malgrange
innovante & engagée

Avec le concours du Conseil Coopératif.



Budget participatif 2024 :

Proposez, votez, réalisez !

Mode d'emploi

QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est une partie du budget de la ville de Jarville-la-Malgrange réservée à des projets présentés et choisis par les citoyens. Devenez acteur de la ville de Jarville-la-Malgrange, participez à son développement et sa transformation. Vous avez de nombreuses idées, alors, le budget participatif est fait pour vous !

QUI PEUT DÉPOSER UNE IDÉE ?

Tous les citoyens, habitants ou usagers de Jarville-la-Malgrange, âgés de 7 ans minimum, sans condition de nationalité. Les enfants participent sous la responsabilité de leurs parents (ou responsable légal). Les instances de concertation telles que le Conseil Coopératif (CoCoop) et le Conseil Municipal des Enfants (CME) ainsi que les associations, les équipes citoyennes et les établissements scolaires (écoles, collèges, lycées) peuvent également déposer une idée.

QUEL EST LE MONTANT DU BUDGET PARTICIPATIF ?

Pour sa deuxième année, la ville de Jarville-la-Malgrange a décidé de voter un budget de 65 000 €, réparti entre les différents lauréats.

QUELS SONT LES CRITÈRES POUR QUE MON IDÉE SOIT RETENUE ?

Se situer à Jarville-la-Malgrange et relever d'une compétence de la ville.*
Être d'intérêt général.

Être suffisamment précise pour permettre une analyse par la commission mixte (élus, citoyens).
Être déposée au plus tard le 31 mars 2024.
Être inférieure à 65 000 €.

QUELLES SONT LES ÉTAPES DU BUDGET PARTICIPATIF ?

- Du 5 février au 31 mars 2024 : dépôt des idées.
- Du 1er avril au 16 juin 2024 : analyse des idées et sélection des projets soumis au vote des habitants.
 - Du 17 juin au 15 septembre 2024 : vote des projets par les habitants.
- Du 16 septembre au 27 octobre 2024 : dépouillement des votes et désignation des lauréats.
 - À partir du 28 octobre 2024 : mise en œuvre des projets lauréats.

QUI CONTACTER ?

Si vous souhaitez en savoir plus sur le budget participatif ou obtenir des conseils pour déposer votre idée, contactez-nous à budgetparticipatif@jarville-la-malgrange.fr / 03 83 15 84 22.

* Compétences de la ville : aménagement de l'espace public, art, culture, cadre de vie, environnement, enfance, jeunesse, sécurité, sport, social, urbanisme...



Je propose mon idée

(Liste des moyens de dépôt au dos du bulletin)

Je peux joindre avec mon bulletin tout document utile :
photographie, présentation détaillée, plan...



PORTEUR DE L'IDÉE :
(informations facultatives nous permettant de vous contacter pour assurer le suivi de votre projet)

- ☐ INDIVIDUEL (Âge.....) ☐ ÉQUIPE CITOYENNE ☐ ASSOCIATION
☐ ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE ☐ INSTANCE DE CONCERTATION

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal / Ville :

N° de téléphone :

Adresse mail :

TITRE DE MON IDÉE :

LIEU DE MON IDÉE :

MONTANT ESTIMATIF DE MON IDÉE (si je le connais) :

DESCRIPTION DE MON IDÉE :

Je prends note que mon idée sera publiée sur la plateforme numérique métropolitaine de participation citoyenne grandnancy.eu/jarville-bp24, au choix (cochez la case qui convient) :

- ☐ de manière anonyme
☐ avec le pseudonyme suivant (précisez) :

Les données personnelles recueillies via ce flyer d'appel à idées sont transmises à la mission de la représentation et de la démocratie locale (MRDL) de la Ville de Jarville-la-Malgrange, afin de vérifier la pertinence de l'idée soumise et, le cas échéant, la publier sous pseudonyme ou, par défaut, de façon anonyme dans l'espace dédié à la Commune, sur la plateforme numérique métropolitaine de participation citoyenne « jeparticipe.metropolegrandnancy.fr » de la Métropole du Grand Nancy, puis organiser le vote et publier les résultats. Le traitement est déclaré au registre de la Ville de Jarville-la-Malgrange sous la responsabilité de son maire et dont la base légale repose sur la mission d'intérêt public. Vos données seront supprimées à la clôture de la présente édition du budget participatif. Pour toute question relative à ce traitement, ou exercer vos droits informatique et liberté, vous pouvez contacter la mission déléguée à la Protection des Données au 03 57 80 06 57 ou via ce formulaire : <https://formulaire.demarches.g-nancy.eu/protection-donnees-personnelles/exercice-de-vos-droits-informatique-et-liberte/>